



COMMUNE DE
SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie (salle d'honneur)
le jeudi 22 janvier 2026 à 20 h 30.**

L'ordre du jour est le suivant :

- I. Approbation du procès-verbal de la séance dernière
- II. AFFAIRES BUDGETAIRES
 - A. Ouverture du quart des crédits d'investissement avant vote du budget
 - B. Demande de subvention auprès de l'Etat – DETR :
 1. Aménagement du Cœur de Bourg – Tranche 1-B
 2. Etude de faisabilité : restructuration et rénovation énergétique de l'Ecole François Delbary (Bernou)
 3. Travaux de restructuration des ateliers municipaux
 4. Extension du columbarium et du jardin du souvenir
 - C. Modification du tarif de location de la salle des Fêtes (système de sonorisation)
- III. DOMAINE ET PATRIMOINE – Acquisition amiable d'une bande de terrain sur le Secteur Lestrade / Rieux-Tord
- IV. AFFAIRES DIVERSES
 - A. Avis du Conseil
 1. Installations classées – SAS CHIMIREC DELVERT
 2. Projet d'extension de la déchèterie par le SIRTOM
 3. Projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Sud Corrèze
 - B. Convention de partenariat avec ENEDIS pour l'embellissement d'un transformateur
 - C. Ouverture dominicale des commerces en 2026
- V. INFORMATIONS DIVERSES
 - A. Décisions dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire
 - B. Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) et des décisions de préemption
 - C. Rapport sur le prix et la qualité des services de l'eau, de l'assainissement collectif et non collectif
 - D. Informations diverses